



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSIION DU DROIT  
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE  
"EH OH !" PAR L'ASSOCIATION  
CHAMBOUL'TOUT DANS LA SALLE ROBERT  
LOUIS DE COEUR DE VILLE LE SAMEDI 25  
MARS 2023 A 10H ET 11H**

**DÉCISION N° DM-22-408  
EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la Semaine petite enfance 2023,

**CONSIDÉRANT** la proposition de spectacle de l'association Chamboul'Tout représentée par Madame Sabine PIERRON, en sa qualité de présidente, dont le siège social est situé 31 rue Malot – 93100 MONTREUIL, le samedi 25 mars 2023 à 10h et 11h dans la salle Robert Louis située à Cœur de Ville.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association Chamboul'Tout représentée par Madame Sabine PIERRON, en sa qualité de présidente dont le siège social est situé 31 rue Malot – 93100 MONTREUIL, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Eh Oh ! », le samedi 25 mars 2023 à 10h et 11h dans la salle Robert Louis située à Cœur de Ville, dont le coût est fixé à sept cents euros (700,00 € T.T.C.) les deux représentations ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**